

TRAMWAY GENÈVE
SAINT-JULIEN

TRAMWAY GENEVE - SAINT JULIEN

Conseil Municipal de Saint Julien
en genevois - 11 février 2015



Tramway de Genève-Saint-Julien

Plan de la présentation



- Documents directeurs de planification
- Le rappel des décisions majeures de 2014
- Présentation du planning
 - Planning transfrontalier
 - Zoom sur la partie française du projet
- Présentation des points majeurs du dossier de DUP
 - Les chapitres
 - Résultats attendus
 - Volet financier
- Planning prévisionnel et prochaines étapes

Inscription dans tous les documents de planification



- Le projet de tramway est inscrit dans les documents directeurs de planification :
 - de l'agglomération du Grand Genève : Projet d'agglomération 1 et 2
 - du Canton de Genève
 - Plan directeur Cantonal Septembre 2013
 - Loi H 1 50 Novembre 2013
 - Plan décennal d'investissement Novembre 2013
 - de la commune de St Julien : PLU Décembre 2013
 - de la CCG : SCOT et projet de territoire Décembre 2013

Documents de planification : SCOT ET PROJET DE TERRITOIRE



- La CCG, autorité organisatrice des transports urbains
- La CCG en tant qu'entrée sud de l'agglomération organisée franco-valdo-genevoise est un territoire s'articulant autour du pôle régional de Saint-Julien en Genevois :
 - « *L'accessibilité à la suisse en transport en commun est un enjeu majeur pour le territoire, tant pour son développement économique que pour enrayer les déplacements automobiles pendulaires, causes de congestions et d'émissions de gaz à effet de serre.* »
- Une prescription du SCOT : offrir une desserte de qualité vers le cœur d'agglomération, grâce, notamment, à la réalisation du tramway.

Cadre, contexte





Le projet de tramway inscrit dans un réseau hiérarchisé, conforté et multimodal

Planning de l'opération transfrontalière : phasage



En raison du plan pluriannuel d'investissement cantonal, un échelonnement du projet sur 5 ans a été acté

-  Plateforme tram
-  Ouvrage d'art
-  Desserte sud de Perly

Etape 2:
2019 - 2021

Etape 1:
2017 - 2019



Mise à jour du planning, Secteur France



- Fin 2014 – 2015 : Procédure d'enquête publique
- 2015 – 2017 : Veille sur la cohérence du projet avec l'avancement des études et des travaux côté suisse et toute évolution de son environnement.
- Fin 2017 - 2018 : Reprise des études
 - Revue consolidée des études d'avant-projet,
 - Approbation des études d'avant-projet et des coût d'investissement des travaux de tramway,
 - Enquête parcellaire
 - Etablissement de la rémunération définitive du maître d'œuvre.
- 2018-2021 : Phases d'études de Projet et de travaux d'infrastructure tramway
- 2021 : Mise en service complète du tramway de Genève-Saint Julien.

La procédure d'enquête publique



En Décembre 2014, la CCG a déposé le dossier préalable à l'enquête publique en Préfecture.

Les raisons du lancement de la procédure d'enquête publique en 2014

- Financière : subvention de 4,16 mi€ dans le cadre du Grenelle 2
- Stratégique : Parallélisme avec la procédure Procédure d'Approbation des Plans (PAP) établie par le Canton de Genève sur l'ensemble de la ligne
- Pragmatique : Être prêt quand le projet repartira coté Genève et PRO pourra être lancé sur la base du rapport du commissaire enquêteur

En revanche, l'enquête parcellaire sera organisée à la reprise des études prévue fin 2017/début 2018.

Le contenu du dossier de DUP



Les différentes parties

Préambule : le projet transfrontalier

A. Plan de situation

B. Objet de l'enquête : informations juridiques et réglementaires

C. Notice explicative

D. Plan général des travaux

E. Caractéristiques des ouvrages les plus importants

F. Appréciation sommaire des dépenses

G. Bilan Socio-économique

H. Avis de l'Autorité Environnementale

I. Etude d'impact


Les dossiers de DUP du tramway et de l'entrée ouest ont été conçus en pleine coordination pour assurer la cohérence des deux dossiers, notamment sur l'aspect mobilité.

Plan de situation



 Aire d'étude

 Frontière

 Emprise du projet soumis à l'enquête publique

Détails du projet

 Parcours du tramway

 Stations

0 125 250
m

Source : Recensement 1990, 2014

Fond BD Carthage 2012

SYSTRA

Zoom sur le terminus et le redressement L. Armand





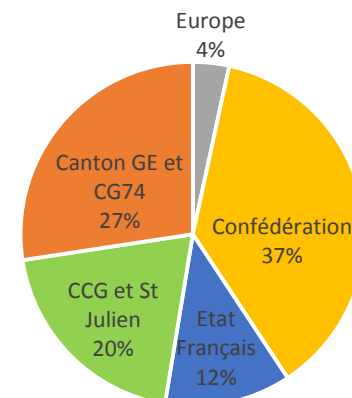
Estimation du coût de l'opération (valeur 2010) *en cours de consolidation*

- Chiffrage de l'opération globale tramway : 37 mi€
 - Dont redressement Av. L. Armand (voirie PEM – quartier gare) : 2 mi€
 - Dont tramway : 35 mi€
- Répartition selon les principaux postes de dépenses :
 - 27,9 M€ pour les travaux
 - 3,5 M€ pour Maîtrise d'œuvre et expertise
 - 4,0 M€ pour maîtrise d'ouvrage (mandat, études générales...)
 - 1,6 M€ pour les acquisitions foncières (*EN COURS DE CONSOLIDATION SELON AVIS DES DOMAINES*)

Répartition des financements à consolider en phase travaux :

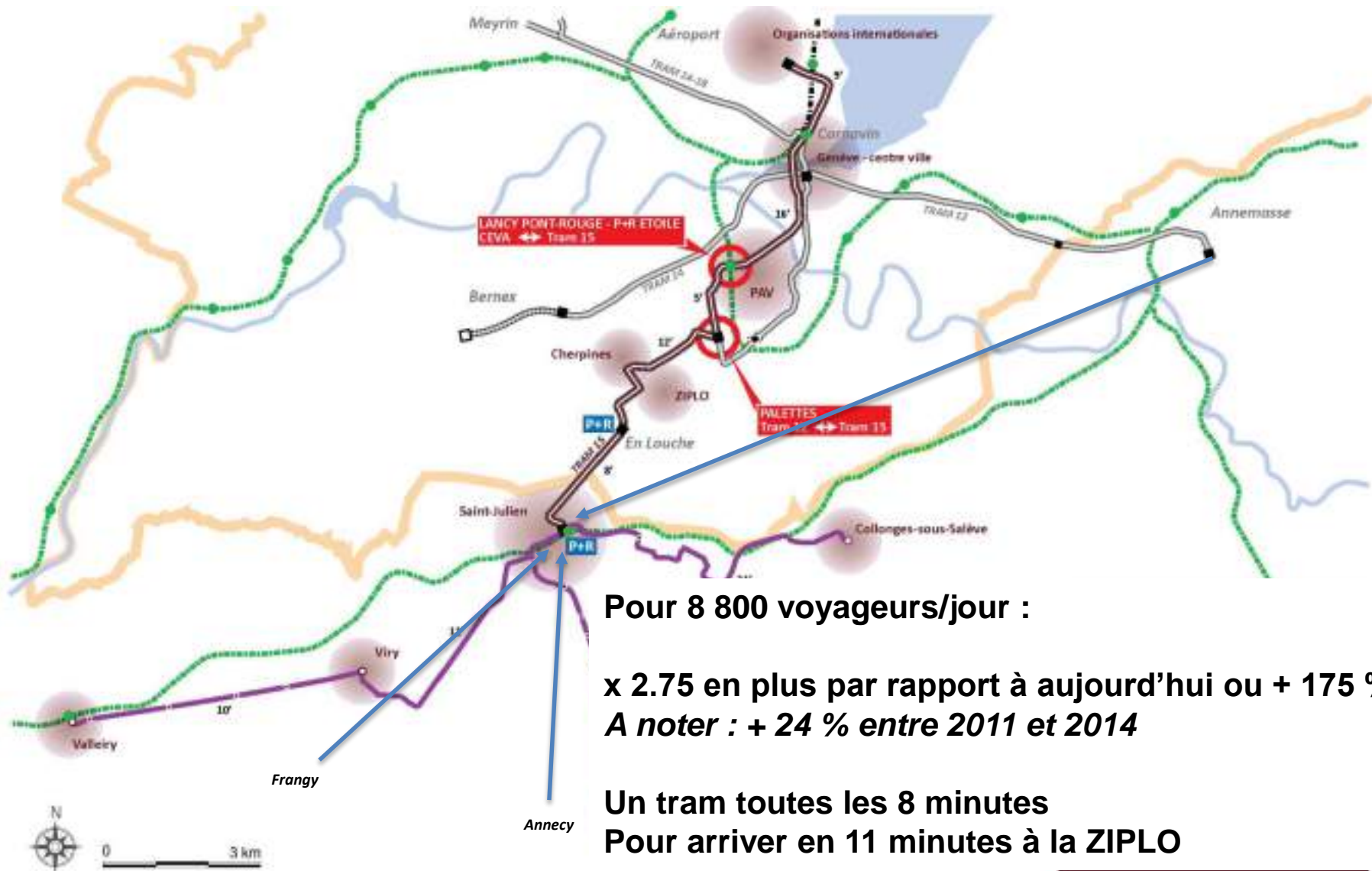
- **Etat Français (Grenelle 2) : 4,16 M€**
Sous condition de signer convention à fin 2015
- **Projet d'agglomération n°2 : 13,06 M€**
40% du montant subventionnable
- **Ville de St Julien** : convention existante en phase étude
- **CG74** : convention existante en phase étude
- **Canton de Genève**
- **INTERREG** : financement études préalables et AVP et frais de personnel

Part des cofinancements sur le montant global de 35 mi€ (valeur 2010)



	Europe	Confédération	Etat Français	CCG et St Julien	Canton GE et CG74
en mi€	1,2	13,06	4,16	7	9,6

Les résultats attendus



Pour 8 800 voyageurs/jour :

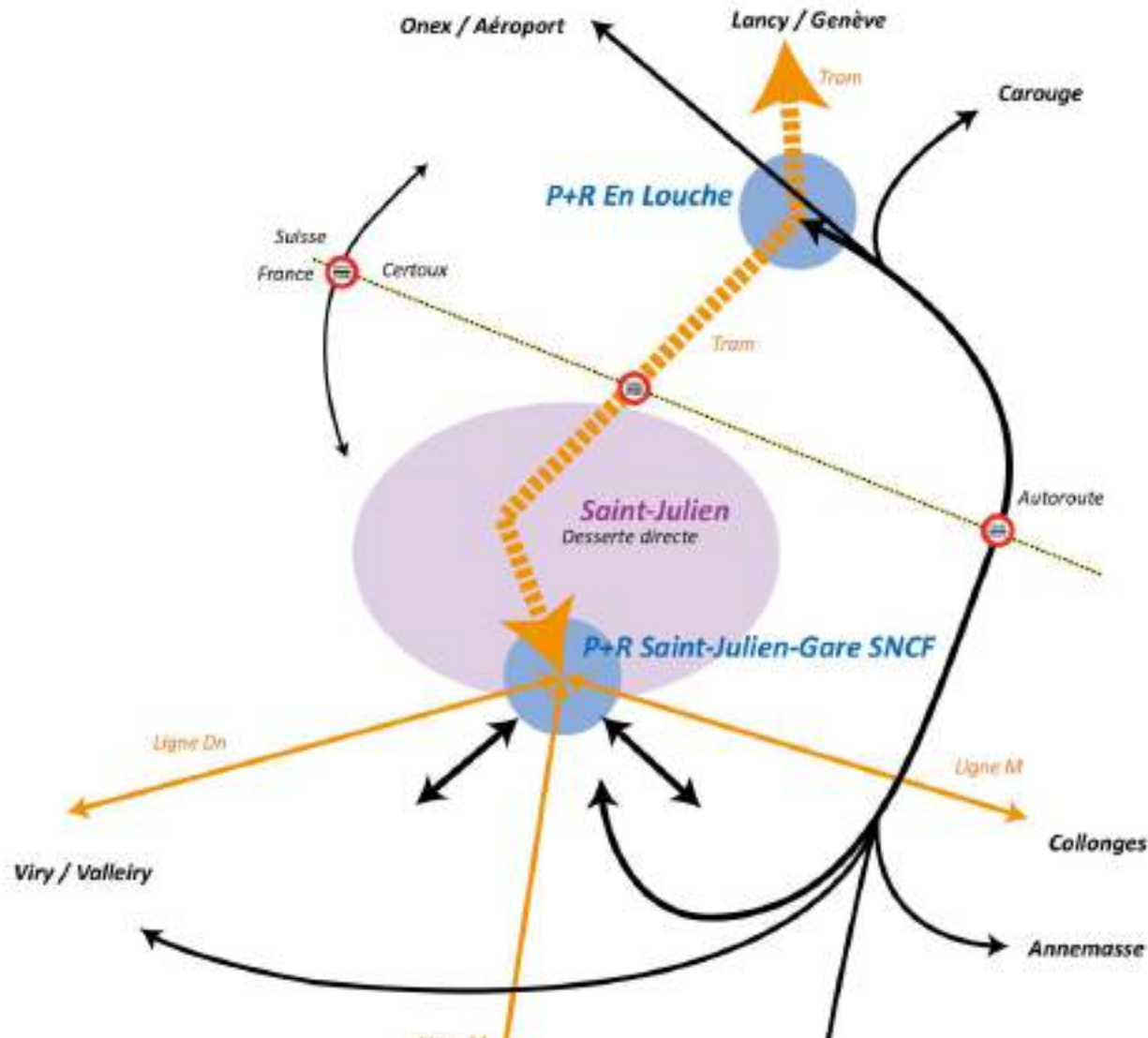
x 2.75 en plus par rapport à aujourd'hui ou + 175 %

A noter : + 24 % entre 2011 et 2014

Un tram toutes les 8 minutes

Pour arriver en 11 minutes à la ZIPLO

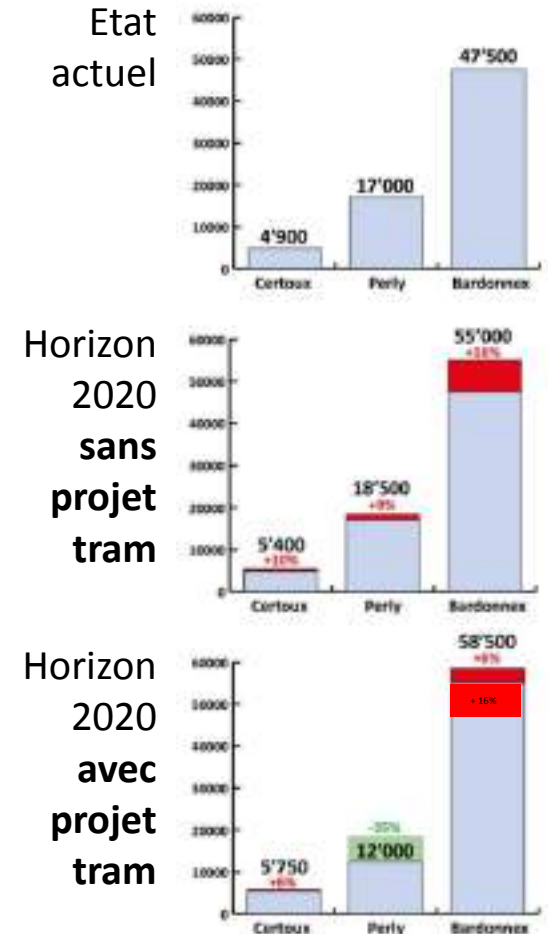
Les résultats attendus



Baisse du trafic sur l'Avenue de Genève de 30%
Baisse du trafic vers Genève de l'ordre de 2500 à 3 000 véh / jours.

Annecy

Evolution prévisible du trafic individuel motorisé (TIM) aux douanes





Un report modal massif : Plus de 3100 usagers délaissent chaque jour leur voiture pour utiliser le tramway

- Cela génère une **économie de l'ordre de 10,7 millions de voy*km** parcourus dont 1,7 millions de voy*km parcourus en France
- La réalisation du tramway se traduit par **une baisse d'environ 17 % des coûts liés à la pollution atmosphérique**
- Le projet permet une **diminution des émissions actuelles de 600 tonnes équivalent carbone** par rapport à une situation sans projet, soit l'équivalent d'un coût de 76 000 € / an.
- La diminution de la consommation annuelle de carburant est évaluée à 528 tonnes.



Présentation du calendrier prévisionnel :

- **Décembre 2014** : Dépôt dossier minute en Préfecture
- **Mars 2015** : Dépôt officiel dossier DUP
- **Mars à mai 2015** :
 - Instruction par l'autorité environnementale
 - Présentation du mémoire en réponse de la CCG
- **Juin – Juillet 2015** : enquête publique
- **Août – Octobre 2015** : Rédaction du rapport du commissaire enquêteur
- **Décembre 2015** :
 - Déclaration de projet par la CCG
 - Déclaration d'utilité publique par le Préfet

Rappel : l'enquête parcellaire sera menée suite à la reprise des études



ASPECT COMMUNICATION

- Information à la population pour annoncer l'enquête publique : susciter l'expression d'avis
- Organisation de réunions spécifiques avec les commerçants impactés par le projet et les riverains en amont de l'enquête publique
- Fin mai – début juin 2015 : réunion d'information ouverte à tous

POURSUITE DU TRAVAIL TECHNIQUE

- Poursuite de la coordination avec la Ville :
 - Compatibilité du calendrier avec la procédure relative à l'accès ouest
 - Coordination sur les projets connexes : travail sur le quartier gare, le schéma communal de mobilité,...
- Définition de la phase transitoire :
 - Compte-tenu du report de calendrier, des aménagement permettant l'optimisation des temps de parcours de la ligne D sont en cours d'étude :
 - Compatibilité avec les aménagements du tramway (ex : emprise),
 - Efficacité du point de vue « rentabilité » sur les coûts d'exploitation,
 - Préparation des phases travaux.



Merci de
votre attention

